

DÉCHETS

Décision 2024-167 : Contrat relatif à la prise en charge des déchets d'éléments d'ameublement collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets avec les éco-organismes agréés

1 DOCUMENT - Publié le 16 juillet 2024



DEC_2024-167.PDF

 **TÉLÉCHARGER** | (PDF, 2,8 MO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2024/decision-2024-167-contrat-relatif-a-la-prise-en-charge-des-dechets-delements-dameublement-collectes-dans-le-cadre-du-service-public-de-gestion-des-dechets-avec-les-eco-organismes-agrees-29710?>